

COMMUNE de LOISY-SUR-MARNE

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du mercredi 24 juin 2009 à 19 heures 30

Absent excusé : Fabien DELCOURT

Secrétaire de séance : Corinne KRONNER

Le conseil municipal a décidé de

- Approuver le compte rendu de la réunion du 27 mai 2009
- Approuver le plan de rétablissement des voiries agricoles n° 15, 16 et 17 proposé par la Communauté de Communes de Vitry-le-François dans la ZAC de la Haute Voie à Loisy-sur-Marne et annuler la précédente délibération qui ne disposait pas d'effets juridiques
- Revoir auprès du syndicat de ramassage scolaire les horaires de départ des cars ainsi que l'emplacement des arrêts et d'installer un nouvel abri bus Rue de Choiset, côté mairie
- Aménager l'espace cinéraire au cimetière de Loisy-sur-Marne et prévoir son extension à côté de l'existant
- Organiser les festivités du 14 juillet 2009 :
 - 9 heures 30 - rendez-vous devant la salle des associations pour un parcours « facile » à bicyclette prévu par le comité des fêtes
 - 17 heures 30 – repas populaire à la salle des fêtes (apporter verre et couverts), bal public
 - 23 heures – feu d'artifice sur le parking
- Aménager une salle informatique ainsi que la bibliothèque de l'école dans la classe du rez-de-chaussée et trouver une solution technique pour isoler l'ancienne porte d'entrée
- Réaliser l'enfouissement du câble France Télécom, jusqu'en limite de propriété, pour le raccordement de l'habitation d'Alain Poulain

Le conseil municipal a pris connaissance

- Des comptes rendus des bureaux de communauté du 14 mai, 02 juin 2009 et du conseil de communauté du 19 mai 2009
- De l'avancement des travaux :
 - o Réfection de la toiture du groupe scolaire et des logements contigus par l'entreprise CURIEN de Le Thillot (88) d'un montant de 20 000.00 €
 - o Extension des réseaux d'eau, basse tension et télécom au Sentier du Four nécessaire à la viabilisation de 2 terrains
- De la rencontre des habitants de la cour commune de la salle des associations avec la municipalité pour les rejets des eaux pluviales et des eaux usées dans le puits d'infiltration communal et des actions à mettre en œuvre pour améliorer la situation
- De l'extension au 1^{er} janvier 2010 de notre communauté de communes qui comptera 10 membres supplémentaires
- De l'entretien des espaces verts communaux qui ne font pas partie de la compétence de la communauté de communes nécessitant l'achat de matériels complémentaires appropriés
- D'une demande formulée par le collège des Indes pour mettre à disposition une salle communale destinée à accueillir deux fois par semaine élèves et professeurs pour aide aux devoirs locale
- De la mise à disposition, pendant 10 jours, d'un « radar pédagogique » destiné à sensibiliser les conducteurs de véhicules à moteur au respect de la vitesse limite dans le village